Accompagnement des territoires

Les enjeux environnementaux et climatiques en Ariège à destination des candidats aux élections locales 2026

Biodiversité et vie sur nos territoires, nos responsabilités

L'Ariège a toujours su cultiver un lien fort avec la terre. L'agriculture paysanne, l'élevage de montagne, les savoir-faire locaux et le tourisme doux montrent que des modèles respectueux sont possibles, fondés sur l'entraide, la sobriété, la transmission et l'environnement. Préserver la biodiversité, les paysages, les sols et l'eau, c'est aussi défendre une économie et une agriculture locales durables, créatrices d'emplois et porteuses de sens.

Face à aux urgences climatiques et écologiques, nous avons une responsabilité collective, sur le long terme, dans un département qui valorise d'ailleurs son environnement naturel comme atout d'attractivité. Dans ce contexte, il est primordial que chaque projet d'aménagement soit pensé à l'aune de son impact environnemental. Chaque décision publique devrait intégrer la protection du vivant, non comme une contrainte secondaire, mais bien comme une priorité et une richesse. Il s'agit de préserver ce patrimoine naturel indispensable pour les générations actuelles et futures.

Notre environnement est un atout essentiel à la pérennité et à la robustesse de notre monde qui se réchauffe et dont les ressources sont limitées.

Ensemble, agissons dès aujourd'hui pour un futur enviable !

Ana Conservatoire d'espaces naturels Ariège

L'ANA-CEN Ariège est labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement d'Ariège

CPIE ARIÈGE

NB : Pour des raisons facilité de lecture et de place dans ce document, nous avons exceptionnellement choisi d'utiliser des termes masculins sans forcément mettre leur pendant féminin. Mais nous nous adressons bien à tout le monde, tous genres confondus.

Elus, vos leviers d'action

Les effets du changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la pression sur les ressources naturelles et l'artificialisation des sols appellent des décisions publiques responsables et anticipatrices. Chaque projet d'infrastructure, chaque document d'urbanisme, chaque politique sectorielle engage durablement l'avenir du territoire.

Intégrer pleinement et dès à présent les enjeux environnementaux dans ces choix, c'est renforcer la résilience de l'Ariège face aux défis à venir.

Pour être robuste, la transition doit s'appuyer sur trois objectifs complémentaires :

- **réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre ;**
- **préserver le bon fonctionnement des milieux naturels ;**
- **améliorer les conditions sociales pour permettre à chacun de participer à l'effort collectif**

Les élus locaux disposent de leviers concrets et déterminants pour intégrer la protection de l'environnement au cœur des politiques publiques. Par leurs compétences réglementaires, leur capacité d'orientation stratégique, leur proximité avec le terrain et leur capacité fédératrice auprès des habitants, ils jouent un rôle central dans la transformation écologique des territoires.

- **Gestion de l'espace sur la commune** : gestion de l'eau et des ressources naturelles grâce au Schéma d'Aménagement et de gestion des eaux (SAGE), protection des cours d'eau, des zones humides et des eaux souterraines ; gestion des espaces communaux : forêts et agro-pastoraux.
- **Aménagement du territoire et urbanisme** : Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), Schéma de cohérence territoriale (SCoT), Trame verte et bleue (TVB).
- **Agriculture et alimentation** : soutien aux actions des projets alimentaires territoriaux (PAT) pour une alimentation durable et locale.
- **Mobilités et transition énergétique** : mobilités douces, décarbonées, rénovation énergétique des bâtiments publics, énergie renouvelable.
- **Commande publique** : critères environnementaux, filières locales, économie sociale et solidaire, écoresponsabilité.
- **Sensibilisation et démocratie locale** : information aux enjeux, concertation, soutien aux initiatives associatives et éducatives.

LA BIODIVERSITÉ : UNE ALLIÉE POUR VOTRE TERRITOIRE !

L'ANA-CEN Ariège est un partenaire, agréé Conservatoire d'espaces naturels par la Région Occitanie et l'Etat, pour vous accompagner et construire des actions adaptées à l'environnement de votre commune pour :

La connaissance de la biodiversité des communes
Une connaissance scientifique fine de notre environnement constitue la base indispensable pour toutes nos actions :
- Diagnostics locaux des enjeux de biodiversité.
- Inventaires communaux de terrain (faune/flore) en amont d'aménagements (zones d'activités, routes...) ou de planification territoriale pour éviter les impacts sur la biodiversité.

La gestion différenciée des espaces verts
Passer d'une gestion "tonte partout" à une gestion favorable au vivant :
- Fauche tardive, zéro pesticide, désimperméabilisation des sols.
- Végétaliser en utilisant des végétaux adaptés au contexte local de la commune
- Accompagnement par l'ANA-CEN Ariège pour former agents et élus.

L'intégration de la biodiversité dans les bâtiments
Accueillir le vivant pour améliorer le cadre de vie : chauves-souris, oiseaux, végétaux...

L'alimentation locale pour la restauration collective
Cantines, EHPAD, cuisines centrales :
- S'appuyer sur le réseau de fermes locales et respectueuses de l'environnement.
- Biodiversité + qualité alimentaire + économie locale.

Les biens vacants et le foncier à enjeux biodiversité
Identifier des terrains sans maître ou en déprise :
- Mobiliser le foncier pour des projets nature / agricoles / paysagers.
- Appui de l'ANA-CEN Ariège si des enjeux de biodiversité sont identifiés.

L'Obligation Réelle Environnementale (ORE)
Un outil juridique innovant :
- Le propriétaire (collectivité) conserve sa parcelle tout en protégeant la biodiversité sur le long terme.
- Convention avec l'ANA-CEN Ariège pour une durée allant jusqu'à 99 ans.

Les animations et la sensibilisation
Comprendre pour mieux protéger :
- Interventions de l'ANA-CEN Ariège, labellisée Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), dans les écoles et auprès du grand public, participation à des événements locaux.
- Projets pédagogiques sur la commune.

Des exemples inspirants en Ariège

Désimperméabiliser et végétaliser les espaces urbains

➲ **Ax-les-Thermes**. Végétalisation adaptée, cour d'école repensée, sensibilisation des habitants.
➡ Une ville plus fraîche, plus accueillante, agréable à vivre et plus favorable à la biodiversité.

Votre commune peut agir sur : cours d'école, places, rues, espaces publics.

Relier les milieux naturels dans les documents d'urbanisme

➲ **SCoT Vallée de l'Ariège – Trame Verte & Bleue**. l'ANA-CEN Ariège a accompagné la révision du SCoT pour cartographier la TVB, permettre aux espèces de circuler et renforcer la résilience des milieux.
➡ Cœurs de biodiversité et corridors écologiques sont désormais intégrés à la planification.

Votre collectivité peut intégrer la biodiversité dans son PLU/PLUi.

Connaître pour mieux agir

➲ **Foix – Atlas de la Biodiversité Communal (ABC)**. Foix a engagé la démarche d'ABC pour identifier ses enjeux locaux, sensibiliser les habitants et orienter ses choix d'aménagement.

Votre commune peut mieux connaître son patrimoine naturel et mobiliser ses habitants.

Restaurer une tourbière de montagne

➲ **Le Port - Tourbière de l'Estagnon**. La commune a conventionné avec l'ANA-CEN Ariège pour la gestion d'un espace communal remarquable : une tourbière de montagne, milieu rare et très fragile.
➡ Des clôtures temporaires ont été installées pour limiter le piétinement estival par le bétail et le pâturage est maintenu en fin de saison pour contenir la fermeture du milieu par les ligneux.

L'ANA-CEN Ariège peut vous accompagner pour la gestion, la restauration et la valorisation de ces milieux à forts enjeux.

Aménager sans détruire la biodiversité

➲ **Sentein - RD4**. Lors des travaux routiers en bord du Lez, la biodiversité a été prise en compte dès le chantier.
➡ Après travaux, desman, loutre, reptiles et amphibiens sont toujours présents.

Vos projets d'infrastructures peuvent intégrer la biodiversité dès la conception.

Préserver les zones humides

➲ **CAT ZH Ariège – Appui aux communes**. La Cellule d'Assistance Technique Zones Humides accompagne les gestionnaires pour préserver mares, prairies humides et têtes de bassin versant.
➡ Mieux gérer l'eau, prévenir les inondations et les sécheresses, protéger la biodiversité.

Votre collectivité peut être accompagnée gratuitement sur ses zones humides.

Favoriser et valoriser la biodiversité dans les communes

➲ **Villes et Villages Fleuris**. Avec le CD 09 et le CAUE, l'ANA-CEN Ariège a créé des fiches dédiées à la biodiversité dans l'espace public.
➡ Moins de pesticides, plus de nature, plus de bien-être pour les habitants.

Votre commune peut améliorer son cadre de vie et son attractivité tout en protégeant le vivant.

Promouvoir des événements écoresponsables

➲ **Label "Manifestation Verte d'Ariège"**. Un collectif de 8 structures partenaires accompagne les organisateurs pour des événements respectueux de l'environnement et favorisant l'économie locale.
➡ En 2025, 32 manifestations labellisées, 2 emplois créés, de nouvelles filières en développement.

Votre commune peut soutenir des événements culturels et sportifs écoresponsables.

Réduire la pollution lumineuse

➲ **Trame sombre – Écoles & territoires**. Des animations scolaires sensibilisent aux effets de l'éclairage nocturne sur la faune.
➡ Les enfants deviennent acteurs de la "Trame sombre" et comprennent comment mieux éclairer sans nuire au vivant.

Votre commune peut agir sur l'éclairage public et la sensibilisation.

Ana-Conservatoire d'espaces naturels Ariège, Maison de la Biodiversité - 8b rue de Rouzaud - 09000 Cos
05 61 65 80 54 - ana@ariegenature.fr - ariegenature.fr
Rédaction : collectif ANA-CEN Ariège, 2026